**Motion pour marquer une entrée en localité claire afin de réguler le trafic sur la route Pré-du-Pont dans le sens Cornaux-Thielle.**

Les sous-signés demandent au Conseil communal d'étudier et de réaliser une façon de marquer clairement l'entrée de la localité de Thielle en venant de Cornaux.

Le hameau de Thielle se développe avec la construction du lotissement de Derrière-le-Château. La route venant de Cornaux et entrant dans l'agglomération devient de ce fait une rue à caractère urbain dès l'entrée de la localité au niveau de la Rue des Broillets. Il n'est plus question de considérer la rue Pré-du-Pont uniquement comme axe de transit, fréquenté jusqu'à aujourd'hui par un trafic important et de nombreux camions notamment.

Si des contrôles radar sont fréquents, la vitesse est sans doute souvent encore supérieure aux 50 km/h affichés.

Plusieurs solutions simples existent pour marquer l'entrée d'une localité. Et obliger les conducteurs à adapter leur vitesse. La chicane présentée sur la photo ci-jointe en est une.

Prêles (BE) - Route de la Neuveville

Parti Socialiste de la Tène

Michel Mentha — Costa Manuel
Glardon Philippe — Jean-Paul Ros
Mattmann Philippe — Belal Bafrani
Pierre-Alain Richts

R 15 NOV. 2018

adm.

CC le

☒ transmis à CC/CG[e]

☒ copie électr. à
ne + HH + H

☐ agenda

☒ décision

☐ suspens / à classer